

ÉDITORIAL

par Marc SAUTEL, Président de l'AJI et Directeur de la publication



Les rencontres nationales de l'intendance organisées par AJI gestion pour l'éducation le vendredi 22 juin 2012 à la Maison de la Mutualité ont connu un franc succès avec environ 600 participants dont la moitié venant des académies de province. Ces rencontres feront l'objet d'une publication des actes dès l'automne prochain.



Véronique Chanut, Professeur à l'Université Paris Panthéon Assas, a planté le décor en précisant les différences et les points communs entre la GRH et le management des équipes. Les outils de gestion des RH comme l'entretien professionnel, la PFR, le bilan social, sont des vecteurs de la modernisation de la fonction publique et de la valorisation de la responsabilisation de l'encadrement. Les participants ont été invités à réfléchir sur les valeurs publiques pour permettre de restaurer une GRH se situant au cœur de l'action collective et de faire preuve d'imagination managériale en s'emparant des outils de gestion disponibles tout en leur donnant du sens collectif. L'adjoint gestionnaire acteur GRH au sein d'un système complexe est à la fois expert, partenaire stratégique, appui et accompagnant des personnels, et enfin aiguillon discret mais efficace du processus de changement local.



Bernard Toulemonde, IGEN honoraire et ancien Professeur d'Université, a fait un historique complet, documenté, assorti d'expériences et de témoignages vécus sur la gestion des ressources humaines au sein du système éducatif et tracé quelques perspectives intéressantes et encourageantes sur la GRH en EPLE et dans ses relations avec les académies et les CT.



Pierre Lussiana, SGA de Lille, a montré le rôle capital des académies dans la politique GRH en liaison étroite avec les EPLE.



Il a distingué le travail prescrit du travail réel et son évaluation, l'entretien professionnel ne devant pas rester un acte formel mais plutôt un moment d'échanges sur les objectifs opérationnels et la stratégie d'accompagnement à mettre en place.



Pour Béatrice Gille (IGAENR), il est indispensable de bien distinguer le management et l'encadrement d'une équipe de travail de la gestion des RH qui est de l'administration du personnel (du recrutement à la sortie de fonction en passant par la gestion des carrières, la mobilité, la formation des personnels et le dialogue social). Elle a exhorté les participants et les intervenants à s'attacher à réfléchir aux finalités plus qu'aux statuts car la GRH doit être collective pour être utile et efficace.



Les tables rondes du matin et de l'après-midi ont permis aux spécialistes, experts et représentants des organisations représentatives des personnels de s'exprimer sur ces thèmes.



Plusieurs élus et responsables administratifs des collectivités territoriales (départements et régions) ont pu exprimer de manière précise leurs actions vis-à-vis des EPLE pour la gestion des personnels ATT avec le rôle primordial rempli par les adjoints gestionnaires.



Matthieu Orphelin (Vice Président de la région Pays de la Loire), Michel Prudhomme (DRH à la région IDF), Pascal Ribaud (Directeur de l'éducation au CG 93) ont souligné les difficultés relatives à l'employabilité des personnels ATT tout en montrant les projets de développement de la formation de ces personnels et de leur qualification.



L'ARF (Association des Régions de France) dans son projet du 04/07/2012 relatif à l'acte 3 de la décentralisation, a confirmé que les élus régionaux souhaitent une décentralisation de stratégie plus que de gestion et que le transfert des gestionnaires et des personnels administratifs des lycées n'est pas d'actualité.



Ils proposent toutefois des évolutions au niveau éducatif avec des compétences en matière d'orientation, d'offre de formations et de numérique éducatif avec le transfert des personnels concernés. Ils souhaitent un contrat tripartite pluriannuel (Académie, CT et EPLE), véritable pacte éducatif avec la définition claire d'objectifs et de moyens. Ce contrat est aussi soutenu par l'AJI et les organisations représentatives des personnels. Il a été aussi maintes fois souhaité par les corps d'inspection et de contrôle du système éducatif.

En vous souhaitant une excellente rentrée scolaire, je rappelle notre souhait de développer la création de correspondants territoriaux et demande ainsi à tous ceux qui sont motivés de prendre contact et de faire acte de candidature.